

Le groupe de travail Carte scolaire 1er degré s'est tenu ce lundi 26 juin

Le SE-Unsa a pu aborder toutes les situations d'écoles dont il avait connaissance grâce à vos remontées.

Rien n'a été acté, voire même envisagé par l'administration en termes de retrait ou d'attribution d'emploi pour la rentrée prochaine.

Ces mesures seront proposées ce jeudi 29 juin matin lors du comité technique carte scolaire et actées lors du CDEN du 5 juillet.

FAITES-NOUS CONNAÎTRE toute évolution dans vos situations : 42@se-unsa.org

L'administration n'a livré aucune information sur le nombre de postes restant à sa disposition. Les mesures d'ajustement de cette phase de carte scolaire resteront-elles à la marge ? Nous le craignons en ce qui concerne les ouvertures provisoires.

Le Se-Unsa tient à rappeler que cette phase de juin se doit d'être une possibilité pour certaines écoles de voir une situation tendue résolue en termes de condition d'accueil des élèves et condition de travail pour les équipes concernées.

L'IENA a profité de ce groupe de travail pour préciser quelques points :

- **les élèves d'ULIS** seront dorénavant affectés dans une classe de l'école au sein de la base « onde » pour bénéficier d'un accès au LSU comme tout élève mais ils seront toujours déduits des effectifs car ayant un enseignant dédié à leur suivi et enseignement. Une information spécifique sera faite dès la rentrée auprès des directeurs (-trices).
- **CP à 12** : si un Plus de Maîtres que de Classes a été ôté à une école alors un soutien sera attribué à l'école sous la forme d'un remplaçant à mission spécifique à mi-temps. Le Se-Unsa tient à souligner cependant que ce remplaçant pouvant être en cas de situation tendue appelé à aller remplir sa mission de remplaçant sur d'autres écoles, il va être plus compliqué pour les écoles de mettre en place des actions telles que celles portées par les PDMQDC auparavant.
- **Au niveau de l'ASH** : Le Se-Unsa a tenu à rappeler la nécessité de donner du temps, des moyens en terme de formation aux équipes qui se voient sollicitées pour accueillir une ULIS. Si l'inclusion et l'accueil d'élèves à besoins particulier est une évidence et fait partie intégrante de notre métier d'enseignant, il n'en est pas moins nécessaire de le faire dans de bonnes conditions et le travail de préparation en lien avec les équipes est plus que nécessaire. Ce n'a pas été le cas cette année sur St Jean-Bonnefond...
- Cette année encore des élèves ne trouveront pas de place correspondant à leurs besoins en ULIS ou Etablissements Médico-Social. Actuellement 20 élèves sont en liste d'attente pour une place en ULIS et plus de 70 demandes pour des IME pour 6 places disponibles...Des établissements ont fait des efforts en terme d'accueil en surnombre pour aider à réduire ce nombre d'élèves en attente mais cela reste marginal et une carence en proposition reste présente sur la Loire. L'ARS (Agence Régionale de Santé) gestionnaire des places en établissements est pleinement responsable de cette situation inacceptable.
- **Rythme scolaire** : le décret n'est toujours pas paru. Actuellement une trentaine de communes ont fait connaître leur intention de revenir à un rythme de 4 jours. L'IENA précise que seule une répartition en 4 journées pleines avec mercredi comme coupure hebdomadaire sera acceptée par l'IA. L'IENA précise qu'aucune demande de révision d'affectation ne sera acceptée pour des raisons de changement d'horaires.

Le SE-Unsa continuera dès jeudi matin en Comité technique à défendre les situations de toutes les écoles qui lui confieront les infos relatives à leur effectif et conditions de travail. Il sera particulièrement attentif au maintien d'un service public d'enseignement de qualité sur tout le territoire ligérien.

Pour l'UNSA-Éducation Maëlle Laurent – Marion Duron-Anelli – Dominique Furnon